

William Nichols :

Fils de William Nichols et Mary O. Dunn.

Né le 9 Mai 1847 et baptisé le 13 Juin 1847 en la paroisse Anglican Christ churh Cathedral, Montréal, Québec, Canada.

(Validé sur Ancestry.ca)

Épousa Élodie Dubé le 4 Mars 1867 en la paroisse Anglican Christ churh Cathedral, Montréal, Québec, Canada.

Témoin, Alain Dubé et Aurélie Lavoie.

(Validé sur Ancestry.ca)

Décédé accidentellement le 7 Novembre 1903 à la Jonction Sainte-Rosalie du Chemin de fer Grand-Tronc. Les funérailles eurent lieu le 9 Novembre 1903 en la paroisse Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, St-Hyacinthe, Québec

(Validé sur Ancestry.ca)

Voir tous les découpures de journaux à la page 1 et 2 de ce fichier.

V. W. Sosselin ^{plu}

S. 198 Le neuf. novembre mil neuf cent. trois,
 Nichols Nous prêtre, Curé de St. Césaire, soussigné
 William a été inhumé dans le cimetière de cette
 paroisse le corps de William Nichols,
 employé de chemin de fer, époux de Élodie
 Dubé, de cette paroisse, décédé l'avant. veille
 à l'âge de soixante ans. Présents à l'inhu-
 mation: William Nichols, fils. Lucien Dubé
 soussignés ainsi que plusieurs autres
 parents et amis. Lecture faite.

G. Nichols

Station Ste
 G. Dubé
 L. Dubé
 W. C. Dube

LA MORT DE NICHOLS

La mort de notre vie le est fort surexcitée de l'accident qui a coûté la vie samedi matin à l'un de nos plus recommandables concitoyens, M. William Nichols, agent en chef aux bureaux du Grand Tronc.

On se perd en conjectures sur les causes de sa mort.

L'opinion la plus probable est qu'il aurait été pris soudainement de faiblesse en allant à pied, sans avoir déjeuné, à la jonction de Ste Rosalie.

On s'arrête bien difficilement à l'idée d'un crime qu'on aurait pu commettre sur sa personne. M. Nichols étant l'homme le plus sympathique que l'on connaisse. De plus, il n'était pas supposé avoir de l'argent sur lui, vu que chaque soir il mettait en sûreté les recettes de la journée et que le malheureux accident est arrivé le matin.

Le corps a été transporté à la morgue de cette ville à sept heures et demie, par M. Octave Robillard, employé de M. Lussier, entrepreneur de pompes funèbres.

M. J. O. Laferrière, préposé à la comptabilité à la jonction de Ste Rosalie qui a domicile en notre ville, a été le premier à apercevoir le corps du défunt, en allant prendre son ouvrage à six heures et quart.

M. le coroner Saint Jacques étant averti a convoqué un jury et a ouvert l'enquête à midi moins le quart samedi.

Les jurés suivants ont été assermentés : MM. A. Gervais, J. M. Alford, T. André Gard, Basile Bouchard, Hector Jourdain, Narsisse Chabot, Eusèbe Bourgeois, Junior, L. T. Fournier, Pierre Guilbert, H. Picard, William Lapiere, Isaac Ca dieux.

Après avoir fait le choix de leur président, les jurés se sont rendus auprès du cadavre à la morgue, pour faire l'identification.

Ils ont trouvé le corps dans un état horrible. Il était complètement séparé à la ceinture. La tête est meurtrie et porte un front une large entaille. Toutefois, on reconnaît dans ces restes ceux de M. Nichols.

Puis l'interrogatoire des témoins commence. On appelle d'abord M. L. H. Meyer, à l'emploi du G. T. R. Le témoin affirme que le défunt était chargé de la surveillance des gares et dépôts de Ste Rosalie et qu'il allait souvent à pied de St Hyacinthe à ce dernier endroit, ce qui donne un trajet d'un mille, peut être un peu plus.

M. Nichols était sujet à de fréquentes hémorragies nasales et à des maux de tête. Dans son opinion, M. Nichols aurait été frappé par un train venant du côté de Richmond, à l'encontre de M. Nichols. Cette supposition ne manque pas d'étrangeté, car M. Nichols était renommé pour sa prudence, depuis au-delà de trente années qu'il est au service des compagnies de chemins de fer.

Le témoin ne peut affirmer exactement quel convoi aurait frappé M. Nichols, vu que, entre 5 heures et 6 20 heures, quatre trains ont passé, venant de toutes les directions.

Il ne constate pas que M. Nichols ait reçu l'ordre de se rendre à une heure si matinale à Ste Rosalie : le temps de faire son rapport était échu.

M. J. O. Laferrière succéda à M. Mayer. Il est employé de l'Intercolonial à Ste Rosalie. Il est parti de St Hyacinthe pour son ouvrage à six heures moins dix minutes. Il venait de traverser le pont du Grand Tronc sur l'Yama-ké lorsqu'il aperçut des débris de chair humaine et des lambeaux d'étoffe parsemés le long de la voie ferrée. Il a regardé ces objets d'un œil distrait, se croyant, comme il arrive souvent, en présence de vieux habits que les cantonniers auraient jetés en passant. La présence des chairs ne lui représentait pas tout d'abord qu'il était en présence des restes d'un homme. Mais son attention a été immédiatement fixée par des morceaux de chair plus volumineux et un cadavre d'homme à quelques pas de distance. S'étant penché pour voir la figure de la victime, il n'a pu la reconnaître. Le cadavre ne consistait qu'en la partie supérieure du corps sur lequel un paletot noir s'étendait entièrement. La tête reposait sur le côté droit et le corps était comme à plat ventre.

Il a aussitôt songé à demander de l'aide. Il courut avertir M. Grégoire, chef des cantonniers, domicilié à St Hyacinthe Le Confesseur, près de cette ville.

Tous deux sont revenus à la ville donner communication de cette découverte sanglante à la police. M. Plamondon est retourné avec eux auprès du cadavre. M. Laferrière a repris sa route vers Ste Rosalie, où là seulement on lui a appris que la victime était M. Nichols.

Sur son parcours, le témoin a trouvé un tuyau de fer marqué de sang et de chairs, le bout en était légèrement croché ; l'instrument mesurait environ trois pieds de long et un pouce de diamètre, environ. Cet objet paraît être détaché d'une machine fixée à la locomotive et servant à répandre du sable sur la voie.

En couvrant la partie supérieure du corps parfaitement recouvert du paletot, le témoin a pensé, sans s'y arrêter beaucoup, qu'un crime aurait pu être commis. Il n'est pas réellement opposé à l'idée que la chute du corps aurait pu produire ce phénomène.

Quand il est venu à St Hyacinthe pour avertir la police, étant allé au bureau de M. Nichols pour téléphoner, il l'a trouvé fermé à clef.

Après la déposition de M. Laferrière.

A cinq heures de l'après midi, on a trauporté le corps à son domicile, rue Laframboise.

Inutile de dire que l'affliction la plus profonde règne dans cette famille composée de Mme Nichols et de sa fille.

M. Dubé de l'Intercolonial, beau-frère du défunt et M. Frank Nichols son fils ont été avertis par dépêche et sont arrivés.

A la messe paroissiale dimanche matin, le révérend L. Sénécal a prononcé un éloge du défunt. M. le curé a mis en relief ses qualités, qui lui ont fait toute sa vie un homme des plus recommandables à tout point de vue.

M. Nichols est un converti au catholicisme depuis sa jeunesse.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale.

Toute la journée de dimanche une foule considérable est venue prier auprès de la dépouille mortelle du défunt. Tant est grande la sympathie de la population pour cet homme si regretté et sa famille inconsolable.

Les funérailles du regretté M. Nichols ont eu lieu lundi matin, à la cathédrale de cette ville.

Le service funèbre a été chanté par le Révérend M. Boivin, curé de Saint-Césaire, où est demeuré le défunt durant une quinzaine d'années.

M. Léon Ringuette tenait l'orgue. Les solistes étaient MM. Jules Saint-Germain, Louis Bourgeois, C. Racicot, Taillon, O. Brodeur, R. Daignault.

Conduisaient le deuil : M. W. A. Dubé, de Lévis, son beau-frère ; M. Lucien Dubé, son beau frère ; M. G. W. Nichols, son fils, MM. A. Girard, David Murphy, T. Crane.

Tenaient les coins du poêle ; l'honorable M. E. Bernier, MM. J. N. Authier, L. P. Morin, Thomas Fee.

Les porteurs étaient des employés du Grand Tronc. De nombreuses et riches offrandes de fleurs, entre autres une couronne de ses camarades ont été déposées dans la chambre mortuaire.

MM. Jules St Germain, N. P., Albani Beauregard, protonotaire, S. Gareau, N. P., Joseph Brodeur, marchand, Dr Saint Jacques, maire de St Hyacinthe, Dr E. Saint Jacques, Emerson Fee, P. A. Lefebvre, J. E. Perrault, maire de St Joseph, O. Perrault, échevin, R. A. Trudeau, surintendant du Québec Southern, J. Chenette, échevin, R. St Jacques, J. B. Yvon, W. Scott, J. B. Brousseau, C. Dessaulles, J. Morin, M. P. P., A. Denis, La Tribune, A. Moreau, A. Massé, H. Sicotte, M. Côté, J. Côté, Dr O. Jacques, L. Lussier, avocat, A. Gendron, avocat, J. B. Blanchet, avocat, Dr Cartier, de Ste Madeleine, O. Plamondon, Archambault, sous-chef de police, Jos. Roy, avocat, A. Charpentier, J. Payan, A. Duclos, R. Séguin, L. F. Morrison, avocat, J. A. Mathieu, L. Côté, G. Proulx, J. A. Godard, J. Roubeau, A. Clément, N. A. Connell, J. Connell, Alfred Denis, Edie Perrault, Dr LeComte, O. Pothier, T. Orsali, C. Orsali, E. LeFortune, de l'Union, A. Cadorette, Hays, J. Casavant, C. St Georges, C. A. Boivin, G. Daignault, T. Hallé, J. Surprenant, O. Daoust, A. Lamothe, J. Lefebvre, E. Brodeur, L. Brousseau, Dr Fournier, Dr P. Ostin, Dr E. Ostin, R. Dubord, O. Leduc, E. Fontaine, avocat, Capt. A. Roy, E. Deschamps, Bouvier, J. Turcotte, E. Coderre, U. Boucher, F. X. Larivière, J. B. Bousquet, du COURRIER, et autres.

L'enquête s'est continuée lundi soir à sept heures.

Le constable Plamondon, a déclaré s'être transporté sur les lieux de l'accident et avoir trouvé avec le corps des billets de banques de divers montants, qui étaient déchirés

à leurs extrémités, par le frottement sur le sol. Le cœur était à une soixantaine de pieds de la partie supérieure du corps. M. Valmore Guertin explique que le baton produit samedi dernier à l'enquête a servi à enlever les chairs qu'il y avait sur la voie ferrée qu'on enterrait ensuite avec le pied. C'est pourquoi il y avait du sang sur une des extrémités du baton. Il a vu lui-même le chef de section Proulx faire ce travail. C'est contre son gré que Robillard est venu apporter le morceau de bois au chef de police.

M. A. White, conducteur de l'un des trains qui sont passés samedi matin, donne sa déposition comme quoi étant parti à 6 20 de Ste Rosalie il n'a rien constaté le long du chemin, étant dans la "vanne" dernier char du convoi de sable. Il n'a arrêté qu'à St Hyacinthe. Ce n'est que parvenu à Lacadie, sa destination, qu'il a appris qu'un homme avait été tué. Ayant examiné son convoi, il n'a pas vu de sang.

M. J. Belanger, employé à la gare du Grand Tronc, à St Hyacinthe, déclare avoir vu le défunt à son bureau vers six heures, il était debout comme d'habitude.

L'ingénieur du train 880 J. Conrad, déclare n'avoir rien constaté.

La même chose pour J. William McGillivray, chauffeur sur le même train.

Enfin le Dr A. Beaudry produit le rapport de l'autopsie faite par lui et le Dr Emile St Jacques. Le cœur manquait au tronc, lorsqu'ils ont exécuté leur travail : le foie était également disparu.

M. le coroner déclare alors qu'il y avait une instruction de l'affaire suffisante pour permettre aux jurés de se prononcer et ces derniers rapportent un verdict de mort accidentelle, sans décharger les employés des convois du matin de la responsabilité qui pourrait leur incomber. Il fait neuf heures et demie.